

INFORMATION EAUX

N° 585

Mars
Avril
2008

La synthèse de l'OIEau :

Utilisation des eaux pluviales dans l'habitat résidentiel

WWF5 :

5^{ème} Forum Mondial de l'Eau d'Istanbul

AMCOW - BAfD :

1^{ère} Semaine Africaine de l'Eau

CIEau :

L'eau du robinet plébiscitée

PFE :

La première lettre d'information

Eau de Paris :

Rapport "développement soutenable 2007"

OBUSSAS-IDF :

"La face cachée de l'O"

ANEM :

Les montagnes victimes du changement du climat

Les nouvelles des Agences de l'Eau :

Lancement de la consultation du public

MEEDDAT - OIEau :

Jumelage post-adhésion en Bulgarie



Office
International
de l'Eau



**EURO-RIOB
ECWATECH 2008**
5 juin 2008 - Moscou



Les prochaines "Journées de l'OIEau"

- le 22 mai à Paris : "Impact de la Loi sur l'eau sur la gestion administrative et financière des services eau et assainissement"
- le 19 juin à Lyon : "Utilisation des eaux de pluies : Nouveautés et retours d'expériences"

Inscrivez-vous : www.oieau.org

Librairie :

Nouveaux ouvrages sur la gestion des ressources en eau et le développement local, le droit de l'eau, l'eau et l'énergie, rapports d'activités et actes des Assises de l'Eau du Limousin

UTILISATION DES EAUX PLUVIALES ET RÉUTILISATION DES EAUX GRISES EN HABITAT RÉSIDENTIEL

Les phénomènes climatiques observés depuis quelques années ont sensibilisé les populations aux techniques alternatives de gestion de l'eau, notamment l'utilisation de l'eau de pluie et la réutilisation des eaux grises.

L'eau pluviale utilisable provient de l'eau tombée sur les toitures et récupérée par le biais des gouttières.

Il ne s'agit pas d'eau potable : l'eau est souillée par le contact avec la toiture, et est chargée de particules atmosphériques.

Les eaux grises sont les eaux domestiques provenant des éviers, lavabos, douches, baignoires, lave-vaisselle, lave-linge. Plus chargées que les eaux pluviales, elles sont de composition variable et hétérogène.

Les principaux usages attendus sont l'arrosage des espaces verts et l'alimentation des chasses des toilettes, le nettoyage des locaux ou des voiries.

Les motivations pour utiliser les eaux pluviales et les eaux grises sont diverses :

- réaliser des économies sur la facture d'eau, en utilisant moins d'eau potable et plus d'eau recyclée,
- ne pas laisser une ressource en eau exploitable terminer dans le réseau d'assainissement,
- utiliser une nouvelle ressource en eau de plus,
- prévenir les interdictions d'usage de l'eau, afin de pouvoir arroser potagers et pelouses lors de sécheresses,
- afficher une solidarité envers les régions défavorisées en termes de ressources en eau (approche éco-citoyenne),
- préserver les ressources en eau,
- limiter les besoins de la société en eau potable,
- retenir l'eau à la parcelle : cela rend inutile le surdimensionnement du réseau de collecte, et cela limite le flot d'eaux pluviales lors d'orages,
- protéger certaines zones face à l'augmentation des pollutions à long terme.



En France, une grande prudence règne. Pour les eaux pluviales, le Code Civil indique que "tout propriétaire a le droit d'user et de disposer des eaux pluviales qui tombent sur son fonds" (art 641). Il est tenu de ne pas pénaliser les zones situées en aval de sa parcelle (art 640). Le Code de la Santé Publique, quant à lui, impose des contraintes de sécurité : "les réseaux intérieurs ne doivent pas pouvoir perturber le fonctionnement du réseau auquel ils sont raccordés, ni engendrer une contamination de l'eau des installations privées". Dans les règlements sanitaires départementaux, il est nécessaire de disposer de deux réseaux d'eau indépendants en cas d'utilisation d'eau pluviale à l'intérieur d'un habitat, afin d'éviter une éventuelle contamination des usagers et du réseau d'eau potable par une eau pluviale polluée.

Il n'existe pas d'obstacle à l'utilisation d'eau de pluie pour l'arrosage d'espaces verts.

Les pouvoirs publics français restent prudents et découragent plus qu'ils n'incitent les projets d'utilisation d'eau de pluie à l'intérieur des habitats. En habitat collectif, les règles sont strictes, et toute utilisation doit être soumise à l'autorisation des DDASS. En habitat individuel, chacun est libre d'installer le système qu'il souhaite, n'étant pas soumis à autorisation.

Les nouvelles dispositions législatives instituent une taxe pour la collecte, le transport, le stockage et le traitement des eaux de pluie et la défiscalisation des investissements pour la mise en place des équipements d'utilisation des eaux de pluie.

D'autres pays sont plus favorables à ces ressources alternatives : le Danemark a instauré une utilisation légale de l'eau de pluie pour les chasses des toilettes et les machines à laver ; la Belgique veut favoriser la mise en place de citernes en évaluant l'impact sur la distribution d'eau en réseau ; en Allemagne, une position neutre mais favorable, a permis un développement des systèmes de récupération-réutilisation. Les Pays Bas également ont été favorables à ces techniques. Cependant, ces deux pays reviennent sur leurs positions depuis 2005.

Quelles économies réelles ?

Dans la vague médiatique du développement durable et du changement climatique, l'utilisation des eaux de pluie et la réutilisation des eaux grises sont des thèmes d'actualité, relayés par diverses associations. Mais, en fonction de la qualité requise, récupération et traitement des eaux pluviales ou grises seront plus ou moins économiques.

D'après certains auteurs, les avantages financiers de la récupération seraient les suivants :

- eaux pluviales : bons pour les habitats individuels, pas pour les collectifs,
- eaux grises : bons pour les habitats collectifs, pas pour les individuels (coût du traitement).

Par ailleurs, pour d'autres auteurs, la récupération de l'eau de pluie était rentable pour les bâtiments ayant besoin de 500 m³/j d'eau non potable : soit 500 logements de 4 personnes ou un hôtel 3 étoiles de 500 chambres, situé en station balnéaire.

La quantité de pluie récupérée par an reste toutefois le facteur limitant à une optimisation des coûts.

Ces extraits proviennent d'une synthèse de Pauline JANNY, étudiante à l'ENGREF : "Utilisation des eaux pluviales et réutilisation des eaux grises en habitat résidentiel".

Le texte intégral peut être commandé à l'adresse : eadoc@oieau.fr

La liste complète des Synthèses disponibles est consultable sur le site : www.oieau.org

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - CNIDE

15 rue Edouard Chamberland - 87065 LIMOGES CEDEX
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48
cnide@oieau.fr - www.oieau.org

V^ÉME FORUM MONDIAL DE L'EAU : TOUS À ISTANBUL POUR UNE MEILLEURE GESTION DE L'EAU PAR BASSIN !

Le V^éme Forum Mondial de l'Eau se tiendra à Istanbul du 16 au 22 mars 2009 à l'invitation du Gouvernement Turc et du Conseil Mondial de l'Eau.

C'est un rendez-vous majeur à ne pas manquer !

Le Réseau International des Organismes de Bassin - RIOB appelle à la mobilisation de ses Membres et Observateurs pour venir présenter à Istanbul leurs expériences, échanger et débattre pour développer et améliorer la gestion par bassin et la coopération transfrontalière dans le monde.

Depuis les années 90, que de progrès ont été réalisés !

La gestion par bassin des fleuves, des lacs ou des aquifères a connu un développement rapide dans de nombreux pays, qui en font la base de leur législation nationale ou l'expérimentent dans des bassins pilotes.

La Directive-Cadre européenne sur l'Eau de 2000 fixe, par exemple, un objectif de bon état écologique dans les Districts Hydrographiques nationaux ou internationaux des 27 Etats-Membres actuels et des Pays candidats à l'adhésion de l'Union Européenne.

La gestion des bassins des 263 fleuves et de centaines d'aquifères transfrontaliers est de plus en plus prise en compte au sein de Commissions, d'Autorités ou d'Organisations Internationales de Bassin, qui se créent ou se renforcent sur tous les continents.

Le Forum d'Istanbul sera pour nous l'occasion de faire le point de ces avancées, mais aussi des difficultés qui subsistent et du chemin qui reste à parcourir.

Le Comité d'Organisation International du Forum a confirmé la nomination du RIOB, conjointement avec l'UNESCO, comme coordinateur du thème 3.1 du Forum, consacré à "la gestion de bassin et la coopération transfrontalière".

Nos idées progressent, mobilisons-nous pour faire connaître nos résultats à Istanbul !

RÉSEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN

Secrétariat Technique Permanent - OIEau

21, rue de Madrid - 75008 PARIS

Tél. : 01 44 90 88 60 - Fax : 01 40 08 01 45

riob2@wanadoo.fr - www.riob.org



L'EAU, POUR UNE AFRIQUE PLUS PROSPÈRE



L'AMCOW (Conseil des Ministres Africains de l'Eau) et la BAfD (Banque Africaine de Développement) ont organisé la première Semaine Africaine de l'Eau à Tunis, du 26 au 28 mars 2008.

Cette première édition a permis de réunir un grand nombre d'éminents spécialistes de l'eau de tout le continent africain : des techniciens, des politiques et des scientifiques, venus débattre des problématiques essentielles liées à l'eau (maîtrise, approvisionnement, consommation, sécurité, ...), pour poser les premières pierres de l'édifice qui assurera sur le long terme, le développement socio-économique tant espéré de l'Afrique.

Formuler des stratégies, des politiques et des actions concrètes en matière de développement et de fourniture des ressources hydriques dans un contexte de changements climatiques, cette manifestation a également permis de mettre en lumière les principaux défis environnementaux et sociaux, relatifs à l'eau.

L'essentiel des débats autour de cette semaine de l'eau a permis d'aborder des points cruciaux, parmi lesquels :

- les leçons tirées à l'échelle internationale, relatives à l'atteinte de la sécurité de l'eau ;
- les défis posés par la sécurité de l'eau et son assainissement ;
- les investissements requis en infrastructure pour permettre l'accès à la sécurité de l'eau ;
- les efforts nécessaires pour améliorer le système d'information et d'expertise dans le domaine de l'eau ;
- les défis sociaux et environnementaux liés au développement d'infrastructures hydriques ;
- les rôles des parties prenantes et le développement de partenariats.

M. Jean-François DONZIER, Directeur Général de l'Office International de l'Eau, a été invité à co-présider la session sur le développement des institutions et des capacités pour la sécurité de l'eau en Afrique et il a présenté un rapport introductif faisant le point de la situation sur ces questions pour le continent africain.



CONSEIL AFRICAIN DES MINISTRES DE L'EAU (AMCOW)

Ministère Fédéral des Ressources en Eau

PMB 159 Garki - ABUJA - Nigeria

www.amcow.org

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT - BAfD

Rue J. Anoma - 01 BP 1387 ABIDJAN 01 - Côte d'Ivoire

Tél. : (+225) 20.20.44.44 - Fax : (+225) 20.20.49.59

www.afdb.org

LE MUSÉE DU DANUBE ET DE SES AFFLUENTS



Le musée hongrois de la protection de l'environnement et de l'administration de l'eau, à Esztergom (ville située à 50 kilomètres au nord-ouest de Budapest) a été créé en 1973.

Depuis 2001, il expose une collection importante

de cartes, plans, gravures, objets, photographies et films sur les travaux hydrauliques menés dans les bassins du Danube et de la Tisza et de leurs affluents. Situé en effet dans une zone de plaines, la Hongrie a régulièrement

souffert d'inondations et a réalisé depuis des siècles des travaux d'aménagement et de protection.

L'une des pièces maîtresses du musée est la monographie en 6 volumes sur le Danube, rédigée en 1726 par L.F. Marsigli. La traduction du 1^{er} volume et la réalisation d'un catalogue des cartes constituent une étape importante dans la connaissance de l'histoire de la cartographie en Europe.

DUNA MÚZEUM
Kölcsey u. 2 - 2500 ESZTERGOM - Hongrie
Tél. : +36-33-500-250 - Fax: +36-33-500-251
www.dunamuzeum.hu

LES 50 ANS DE C. LOTTI & ASSOCIATI

Le bureau d'études C. Lotti & Associati - Società di Ingegneria S.p.A. a été fondé à Rome, en 1957, par le Professeur Carlo Lotti et, en 1973, pour des raisons légales et d'organisation, transformé en société par actions.

La C. Lotti & Associati est l'une des plus importantes sociétés italiennes d'ingénierie qui opère dans les domaines des grands travaux hydrauliques, des infrastructures des transports, du bâtiment et de l'urbanisme et de l'environnement.

Elle est compétente notamment pour la réalisation de barrages, d'adductions d'eau, de travaux d'irrigation et de mise en valeur hydro-agricole, de développement des eaux souterraines, d'élaboration de plans généraux pour

l'aménagement de bassins hydrographiques et développement des ressources en eau.

Depuis plus de 40 ans, elle opère dans les pays en développement pour le compte des grandes organisations internationales. Elle est active actuellement dans plus de 20 pays étrangers, en Extrême-Orient, en Afrique et en Amérique Latine.

Cette Société est membre de l'Office International de l'Eau.

C. LOTTI & ASSOCIATI
Via del Fiume, 14 - 00186 ROME - Italie
Tél. : +39 06 323971 - Fax: +39 06 3227298
www.lottiassociati.com

FAO - NOUVEAUX PROGRAMMES DE GESTION DES BASSINS VERSANTS



Au cours de l'Année Internationale de la Montagne (2002), la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture), a organisé 5 ateliers d'experts qui ont apporté leur contribution au débat et dont le résumé des travaux vient d'être édité. Destiné aux opérateurs de terrain, et aux décideurs locaux, il présente les nouveaux concepts de gestion des bassins versants, abordant les notions "d'écologie humaine des bassins" et les enjeux économiques.

Unasylya, la revue internationale des forêts et des produits forestiers de la FAO, consacre son dernier numéro aux relations entre la forêt et l'eau.

Les bassins versants boisés fournissent un important pourcentage de toute l'eau utilisée pour les usages domestiques, agricoles et industriels. La disponibilité et la qualité de l'eau sont fortement influencées par les forêts et dépendent, dès lors, de leur bonne gestion.

La quantité d'eau qu'absorbent les forêts revêt aussi une importance cruciale, du fait que les forêts plantées pour la fixation du carbone, l'énergie et l'approvisionnement en bois et la restauration du paysage sont en expansion. Les échanges de compétences entre les forestiers et les gestionnaires de l'eau pourraient être développés. Des décisions sont à prendre sur la gestion intégrée des forêts et de l'eau.

FAO
Viale delle Terme di Caracalla - 00153 ROME - Italie
Tél. : (+39) 06 57051 - Fax : (+39) 06 570 53152
www.fao.org

SARAGOSSE 2008 : "GESTION, TECHNOLOGIES ET BONNES PRATIQUES POUR L'IRRIGATION"



La première Conférence Internationale sur "Gestion, technologies et bonnes pratiques pour l'irrigation" se déroulera dans le cadre de l'Expo Saragosse 2008, du 18 au 20 juin prochains.

Elle mettra l'accent sur les défis liés aux économies d'eau et d'énergie. Scientifiques, gestionnaires de services d'irrigation, techniciens et déci-

deurs se retrouveront pour échanger idées, initiatives et bonnes pratiques issues de différentes régions du monde et permettant d'avancer vers une gestion de plus en plus durable de l'irrigation.

CONGRÈS INTERNATIONAL SUR L'IRRIGATION
www.irrigationcongress.org
EXPO SARAGOSSE 2008
www.expozaragoza2008.es

BEI : PROTECTION DE LA MÉDITERRANÉE CONTRE LA POLLUTION



La Commission Européenne et la Banque Européenne d'Investissement ont présenté début avril les résultats d'une étude sur des investissements prioritaires visant à dépolluer un certain nombre de "zones sensibles" des pays de la Méditerranée méridionale et orientale.

L'étude effectuée dans le cadre de l'initiative "Horizon 2020", qui a pour objectif de lutter contre les principales sources de pollution en Méditerranée d'ici 2020, reconnaît la nécessité d'établir un programme pour aider les pays de la Méditerranée orientale et méridionale à réduire leurs rejets polluants en mer.

La dégradation de la Méditerranée menace la santé de 143 millions de personnes vivant le long des côtes et porte atteinte au développement à long terme de secteurs

économiques clés comme la pêche et le tourisme : le Programme d'Investissement Zones Sensibles pour la Méditerranée (MeHSIP) et l'initiative "Horizon 2020" s'inscrivent dans le cadre de la politique de coopération de l'Union Européenne avec les pays méridionaux et orientaux de la Méditerranée participant au Processus de Barcelone et à la Politique de Voisinage.

La BEI va maintenant établir la liste définitive des projets financés par le Programme d'Investissement Zones Sensibles pour la Méditerranée à partir des 44 projets déjà recensés dans sept pays méditerranéens.

BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT

100, boulevard Konrad Adenauer - L-2950 Luxembourg
Tél. : +352 43 79 - 1 - Fax : +352 43 77 04
www.bei.org

SOFIA CHOISIT L'EXPERTISE FRANÇAISE



Le Danube en Bulgarie

Les Autorités bulgares de l'eau ont choisi la France pour les aider à mettre en œuvre la Directive-Cadre sur l'Eau et développer des outils économiques pour la gestion durable de leurs ressources en eau.

Ce projet concerne aussi le développement d'un système de redevance sur l'utilisation et la pollution de l'eau.

Le projet, financé par l'Union Européenne dans le cadre d'un jumelage PHARE, consiste à faire bénéficier les Pays bénéficiaires de l'expérience des "anciens" Etats-Membres sur la mise en œuvre des Directives Européennes.

La procédure d'appel d'offres a mis en concurrence plusieurs propositions d'Etats-Membres : Italie, Pays-Bas,

Grèce, Allemagne, Autriche et France. L'offre française a été préparée par l'Office International de l'Eau pour le compte du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire.

Cette offre s'est appuyée sur l'expertise des Agences de l'Eau Artois-Picardie et Rhône Méditerranée & Corse qui entretiennent des coopérations bilatérales avec des bassins bulgares. Cette expertise et cet engagement ont été importants dans le choix des Autorités bulgares. Le conseiller technique qui résidera pendant 18 mois à Sofia pour coordonner ce jumelage est un agent d'Artois-Picardie, M. Arnaud Courtecuisse.

AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE

200 rue Marceline - B.P. 818 - 59508 DOUAI Cedex
Tél. : 03 27 99 90 00 - Fax : 03 27 99 90 15
www.eau-artois-picardie.fr

FONDATION GATES ET IRC : ESTIMATION DES COÛTS DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT



Combien coûte vraiment l'extension et la pérennisation de l'eau potable et l'assainissement pour les communautés pauvres des pays en développement ?

La Fondation Bill et Melinda Gates appuie le projet de l'IRC, "WASHCost : estimation du coût des prestations

de services d'eau potable, d'hygiène et d'assainissement", par une subvention de 14,48 millions de dollars US (9,86 millions d'Euros) sur cinq ans, pour répondre à cette question et améliorer l'information, l'apprentissage et la performance dans le secteur.

L'IRC et les partenaires de quatre pays - dont le Burkina Faso et le Ghana - travailleront à identifier les coûts réels

des services d'approvisionnement en eau potable, hygiène et assainissement (AEPHA) dans les zones rurales et périurbaines, ainsi que les différents facteurs physiques, sociaux, économiques et politiques qui les influencent.

D'ici à la fin des cinq années, les décideurs nationaux et internationaux pourront accéder à ces données et aux informations de référence dans les quatre pays, et s'en servir pour soutenir leur planification et la budgétisation de leurs services d'AEPHA.

IRC - INTERNATIONAL WATER AND SANITATION CENTRE

P.O. Box 2869 - 2601 CW DELFT - Pays-Bas
Tél. : +31 15 219 2939 - Fax : +31 15 219 0955
www.irc.nl

L'EAU DU ROBINET DE NOUVEAU PLÉBISCITÉE



CENTRE D'INFORMATION SUR L'EAU

La 13^{ème} édition 2008 du baromètre CIEAU/TNS-SOFRES réaffirme la préférence des français pour l'eau du robinet.

Cette année encore l'écart se creuse entre la consommation d'eau du robinet et celle d'eau plate en bouteille.

Les Français déclarent ainsi consommer plus d'eau du robinet que d'eau en bouteille et confirment ainsi le retournement des habitudes constaté en 2007. Les chiffres font ap-

paraître une image très positive de l'eau du robinet, ainsi que des services de l'eau.

En matière d'environnement, le baromètre nous montre des Français inquiets pour la ressource, tant en quantité qu'en qualité.

CENTRE D'INFORMATION SUR L'EAU

B.P. 5 - 75362 PARIS Cedex 08

Tél. : 01 42 56 20 00 - Fax : 01 42 56 01 87

www.cieau.com

LA LETTRE D'INFORMATION DU PARTENARIAT FRANÇAIS POUR L'EAU

Le Partenariat Français pour l'Eau (PFE) fédère la participation des acteurs français de l'eau lors des principales Conférences Internationales.

C'est un forum d'échanges et de réflexion sur la gouvernance et la gestion des ressources en eau et sur l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous.

Le PFE a été créé lors de la Journée Mondiale de l'Eau 2007 par ses 33 Membres fondateurs (Ministères, Agences de l'Eau, AFD, OIEau, ASTEE, PSEau, Entreprises, ONG et Associations, Collectivités Territoriales, Organisations scientifiques et techniques).

Les membres du PFE participent à ses groupes de travail thématiques (assainissement, gouvernance locale, eau agricole, ...) et à ses projets événementiels (16^{ème} Commission du Développement Durable, Forum Mondial de l'Eau d'Istanbul, ...).



Le PFE a un Secrétariat exécutif, chargé d'assurer l'animation générale et dispose d'un site Internet avec une section intranet.

Vous souhaitez contribuer à relever les défis mondiaux de l'eau et de l'assainissement avec tous les acteurs français de l'eau ?

Vous souhaitez participer à leurs réflexions, leurs débats et leurs messages collectifs ?

Vous souhaitez valoriser avec eux votre savoir-faire et vos innovations dans les forums internationaux ?

En 2008, rejoignez le Partenariat Français pour l'Eau !

PARTENARIAT FRANÇAIS POUR L'EAU

83, Avenue Foch - BP 39 16 - 75761 PARIS Cedex 16

Tél. : 01 53 70 13 53 - Fax : 01 53 70 13 40

www.partenariat-francais-eau.fr

UN NOUVEAU DOSSIER D'AGROPOLIS INTERNATIONAL : "ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES - RESSOURCES ET VALORISATION"



"Agropolis International" associe les institutions de recherche (BRGM, Cemagref, CEA, Cirad, CNRS, Ifremer, Inra, IRD) et d'enseignement supérieur de Montpellier et du Languedoc-Roussillon, en partenariat avec les Collectivités Territoriales, des Sociétés et Entreprises régionales, en liaison avec des Institutions Internationales.

"Agropolis" est un campus international dédié aux sciences "vertes". Il représente un potentiel de compétences scientifiques et techniques exceptionnel : plus de 2 200 Cadres scientifiques dans plus de 110 unités de recherche, dont 300 Scientifiques à l'étranger répartis dans 60 pays.

La série des "Dossiers d'Agropolis International" a pour objectif d'offrir aux différents partenaires une meilleure visibilité et une connaissance élargie des compétences et du potentiel présents dans leur communauté, mais aussi de faciliter le développement d'échanges et de coopérations scientifiques et techniques.

Le nouveau dossier est consacré aux "Ecosystèmes aquatiques - Ressources et valorisation".

AGROPOLIS INTERNATIONAL

Avenue Agropolis - F-34394 MONTPELLIER Cedex 5

Tél. : 04 67 04 75 75

agropolis@agropolis.fr

www.agropolis.fr

IWA - ASTEE : "RELATION CLIENT ET PARTICIPATION CITOYENNE"



Une Conférence Européenne "Relation client et participation citoyenne" aura lieu à Paris les 9, 10, et 11 décembre 2008, à l'initiative de l'IWA (International Water Association) et de l'ASTEE (Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement).

Elle sera l'occasion d'aborder les relations entre les consommateurs et les opérateurs des services de l'eau et de l'assainissement. Des critères d'efficacité techniques ou financiers peuvent être établis au travers desquels il devient possible de juger les prestations réalisées.

Le consommateur est également un citoyen qu'il convient de sensibiliser aux problématiques environnementales et sociales directement ou indirectement liées à l'eau potable ou à l'eau usée.

A l'occasion de cette Conférence, les opérateurs des services d'eau et d'assainissement sont invités, au travers d'échanges sur les préoccupations actuelles et de présentations d'expériences concrètes, à se joindre aux institutionnels, chercheurs et usagers des services d'eau. Les associations engagées dans le développement durable et le service aux usagers sont également encouragés à participer à cet événement.

ASTEE

83, Avenue Foch - BP 39 16 75761 PARIS Cedex 16
Tél. : 01 53 70 13 53 - Fax : 01 53 70 13 40
www.astee.org/iwa200

EAU DE PARIS : TOUJOURS PLUS D'EFFORTS POUR UNE EAU DE QUALITÉ

"Eau de Paris" vient de publier son Rapport développement soutenable 2007. Rédigé selon la trame "Global Reporting Initiative", il s'attache à délivrer l'information la plus transparente possible, sous une triple approche économique, environnementale et sociale.

Parmi les faits marquants de l'année écoulée, on peut noter :

- l'obtention de la triple certification Qualité, Environnement et Sécurité (une première pour une Société d'économie mixte) ;
- la mise en service de la nouvelle usine de traitement des eaux souterraines à Saint-Cloud ;
- l'inauguration du Pavillon de l'eau, lieu d'information et de sensibilisation du public sur l'eau potable à Paris ;
- l'organisation des premières Rencontres sur la qualité de l'eau ...



- ... et bien sûr, la livraison d'une eau de qualité irréprochable (99,6% d'analyses conformes) et la poursuite de la préservation de la ressource, avec l'acquisition de terrains pour renforcer les périmètres de protection et la proposition de modifications de pratiques aux agriculteurs.

EAUDEPARIS
Société Anonyme de Gestion des Eaux de Paris

EAU DE PARIS

9, rue Victor Schoelcher - 75675 PARIS cedex 14
Tél. : 01 40 48 98 00 - Fax : 01 40 48 99 30
www.eaudeparis.fr

LA LETTRE D'INFO DE L'OBUSASS-IDF : "La face cachée de l'O"



Île-de-France

**OBSERVATOIRE DES USAGERS
DE L'ASSAINISSEMENT**

L'OBUSASS-IDF (Observatoire des Usagers de l'Assainissement en Île-de-France) est une Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901. Créé le 11 avril 2006, cet Observatoire résulte d'une volonté d'ouvrir un véritable dialogue entre l'ensemble des intervenants du circuit de l'assainissement de l'eau. L'OBUSASS désire éveiller la curiosité du plus grand nombre quant au sort de l'eau usée, afin de responsabiliser chacun à l'utilisation de l'eau.

Pour atteindre au mieux ses objectifs, l'OBUSASS collabore avec toutes les entités compétentes pour l'aider à

sensibiliser le public : associations de consommateurs et de protection de l'environnement, collectivités territoriales, élus politiques, syndicats d'assainissement et entreprises de l'eau.

Pour faire connaître ses actions, l'Observatoire a décidé de lancer une lettre baptisée "**La face cachée de l'O**", dont le premier numéro est en grande partie consacré au bilan du Colloque sur le prix de l'eau, organisé par l'OBUSASS en 2007.

OBUSASS-IDF

La Cité de l'Eau - 82, avenue Kléber - 92700 COLOMBES
www.obusass-idf.fr

GRANDS LACS DE SEINE : MISSION ACCOMPLIE EN 2007

Chargé d'exploiter les quatre lacs-réservoirs, mis en service en Bourgogne et en Champagne entre 1950 et 1990, afin de protéger l'agglomération parisienne et son amont des crues et de soutenir l'étiage des rivières, l'Institution



Interdépartementale des Barrages-Réservoirs du Bassin de la Seine (IIBRBS) a su, en 2007, maîtriser l'aléa climatique : le début de sécheresse de juin n'a pas entravé le remplissage des ouvrages, qui ont pu assurer le soutien de l'étiage jusqu'au 16 novembre.

L'Institution a aussi signé avec l'Etat, le Conseil Régional et l'Agence Seine-Normandie, une convention cadre relative à l'exécution du volet "Prévention des inondations" du Plan Seine, permettant de mener à terme les études détaillées de l'opération de la Bassée, à la confluence de la Seine et de l'Yonne, ainsi que des actions de réduction de la vulnérabilité sur le territoire des quatre Départements associés dans l'IIBRBS.

**INSTITUTION INTERDÉPARTEMENTALE
DES BARRAGES-RÉSERVOIRS DU BASSIN DE LA SEINE**
8, rue Villiot - 75012 PARIS
Tél. 01 44 75 29 29
www.iibrbs.fr

2ND FORUM RÉGIONAL SUR L'EAU EN LIMOUSIN : PUBLICATION DES ACTES

Organisé avec le concours de l'Office International de l'Eau, les 12 et 13 octobre 2006, la deuxième édition du Forum sur l'Eau en Limousin s'articulait autour de 3 objectifs :

- Informer les participants sur la Directive-Cadre sur l'Eau, sur ses objectifs, sa mise en œuvre en France et en Limousin ;
- Dresser l'état des lieux et des enjeux dans les bassins du Limousin ;
- Faire émerger les Programmes d'Actions à mettre en œuvre en Limousin pour répondre aux objectifs de la DCE : atteindre un bon état des eaux en 2015.



Cette manifestation a rassemblé près de 150 participants représentant les acteurs institutionnels : administrations de l'Etat, collectivités territoriales et leurs groupements, associations, organisations professionnelles, scientifiques, bureaux d'études et gestionnaires des services d'eau et d'assainissement, ...

Les actes sont désormais disponibles auprès du Conseil Régional du Limousin.

CONSEIL RÉGIONAL DU LIMOUSIN
27 Bd de la Corderie - 87031 LIMOGES Cedex
Tél. : 05 55 45 19 00 - Fax : 05 55 45 18 25
www.cr-limousin.fr

ANEM : LES MONTAGNES SONT DES VICTIMES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Lors de son 23^{ème} Congrès, l'ANEM (Association Nationale des Elus de la Montagne) a porté sa réflexion sur le changement climatique et les défis de l'avenir de la montagne.

Le rapport qui a été présenté se veut un inventaire des connaissances sur les évolutions climatiques et leurs conséquences dans les zones de montagnes et une base pour l'élaboration de dispositifs pour préparer l'avenir de la montagne.

La place centrale de l'eau y est rappelée : le statut de réserve d'eau, via les glaciers, est remis en question avec leur fonte et les moindres précipitations estivales.

Un stockage de la ressource en eau pourrait être envisagé afin d'assurer l'alimentation en eau des populations dans un contexte de raréfaction. Il convient aussi d'envisager la sauvegarde des écosystèmes avec un soutien direct aux débits d'étiage des cours d'eau menacés d'assèchement.

**ANEM - ASSOCIATION NATIONALE DES ÉLUS
DE LA MONTAGNE**
7, rue de Bourgogne - 75007 PARIS
Tél. : 01 45 22 15 13 - Fax 01 45 22 15 26
www.anem.org

ADOUR-GARONNE



UNE CONVENTION CONTRE LA POLLUTION DIFFUSE



Patrick de Stampa, Président de la CCI Pau Béarn et Claude Chardenas, Délégué de l'Agence Adour-Garonne à Pau, ont signé le 14 avril une convention pour une opération de lutte contre la pollution diffuse issue des PME et de l'artisanat afin de sensibiliser les entreprises à générer moins de déchets toxiques, les aider à améliorer leur traitement et leur proposer des équipements de prévention.

Des aides à la collecte et à l'élimination des DTDQ (Déchets Toxiques en Quantité Dispersée) sont susceptibles d'être accordées par l'Agence de l'Eau (jusqu'à 50 % dans la limite de coûts plafonds).



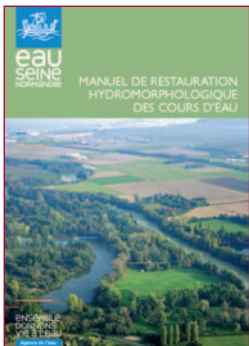
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

90, rue du Férétra - 31078 TOULOUSE Cedex
Tél. : 05 61 36 37 38 - Fax : 05 61 36 37 28
www.eau-adour-garonne.fr

SEINE-NORMANDIE



RESTAURATION HYDROMORPHOLOGIQUE DES COURS D'EAU



L'Agence de l'Eau Seine-Normandie a souhaité mettre à disposition des Cellules d'Assistance Technique à l'Entretien des Rivières (CATER) des acteurs locaux impliqués dans la restauration des cours d'eau anthropisés, un manuel de restauration hydromorphologique des cours d'eau.

L'ouvrage qui vient d'être publié est avant tout destiné à alimenter la réflexion et à présenter le champ des possibilités, les contraintes à ne pas négliger, les principales règles de dimensionnement à respecter, les pièges à éviter.

Il vise, chapitre après chapitre, à fournir au lecteur des bases pragmatiques, techniques et scientifiques lui permettant de déterminer quelle pourrait être la meilleure solution de restauration fonctionnelle pour son cours d'eau (ou tronçon de cours d'eau), dans son contexte physique et sociopolitique particulier.

Ce document peut être téléchargé à l'adresse :

www.eau-seine-normandie.fr/index.php?id=4714

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

51, rue Salvador Allende - 92027 NANTERRE
Tél. : 01 41 20 16 00 - Fax : 01 41 20 16 89
www.eau-seine-normandie.fr



Agences de l'Eau

CONSULTATION DU PUBLIC SUR L'EAU : DU 15 AVRIL AU 15 OCTOBRE 2008

A la suite d'un important travail technique et d'une concertation approfondie dans chaque bassin, les projets de Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et de Programmes de Mesures 2010-2015 prévus par la DCE (Directive-Cadre sur l'Eau) ont été approuvés respectivement par les Comités de Bassin et les préfets coordonnateurs de Bassin.

Ces projets doivent faire l'objet d'une consultation du public (art. 14 de la DCE) sur une durée de six mois, qui sera suivie d'une consultation des assemblées pendant quatre mois.

L'année 2009 sera consacrée à la modification éventuelle des documents, pour tenir compte des avis exprimés par le public et les assemblées. Les documents définitifs devront être arrêtés par les préfets coordonnateurs de bassin au plus tard le 21 décembre 2009.

Le public est donc consulté jusqu'au 15 octobre 2008 sur le projet de SDAGE, le rapport sur l'évaluation environnementale de ce projet de SDAGE et le projet de Programme de Mesures.

Les Agences organisent cette consultation et sont mobilisées pour assurer la mise à disposition du public des documents de consultation et pour la collecte et le traitement des avis reçus.

Sites dédiés à cette consultation :

- Adour-Garonne www.aquacitoyen.org
- Artois-Picardie www.eau-artois-picardie.fr
- Loire-Bretagne www.prenons-soin-de-leau.fr
- Rhin-Meuse www.eau2015-rhin-meuse.fr
- Rhône-Méditerranée & Corse www.eau2015.fr
- Seine-Normandie www.eau-seine-normandie.fr

"GESTION DES RESSOURCES EN EAU ET DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE"



Cet ouvrage analyse l'un des thèmes cruciaux de l'environnement, la gestion des ressources en eau envisagée ici à un niveau intercontinental, de l'Amérique Latine à l'Océan Indien en passant par la Caraïbe insulaire.

Gestion intégrée au Costa Rica, gestion équilibrée à la Réunion, gestion rationalisée dans les Antilles françaises, gestion planifiée au Brésil,

gestion de priorité à Madagascar, etc., sont autant de facettes d'une approche comparative qui entend prendre en compte les différentes réponses à la crise récurrente de l'eau au service du développement local.

EDITIONS KARTHALA

22-24, boulevard Arago - 75013 PARIS

Tél. : 01 43 31 15 59

www.karthala.com

"L'ESSENTIEL DU DROIT DE L'EAU"



Ce petit livre, rédigée par Bernard Drobenko, Maître de Conférences de droit public, présente en six chapitres, les préoccupations quantitatives (risques d'inondations par des excès ou risques de sécheresse par pénurie) et qualitatives (en terme de milieu et en terme de potabilité) que pose l'eau, "or bleu" du XXI^e siècle.

Ce Droit de l'eau s'inscrit aujourd'hui à la fois dans un schéma international, un cadre régional et une approche nationale. Au total une présentation synthétique, rigoureuse et pratique.

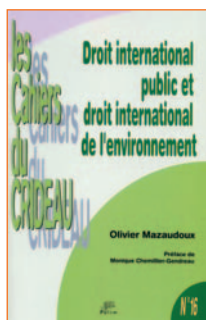
LEXTENSO ÉDITIONS / GUALINO EDITEUR

33, rue du Mail - 75081 PARIS cedex 02

Tél. : 01 56 54 16 00

www.lextenso.com

"DROIT INTERNATIONAL PUBLIC ET DROIT INTERNATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT"



Placer la lutte pour la protection de l'environnement au niveau international peut sembler naïf, autant qu'essentiel. Les périls environnementaux planétaires appellent des solutions globales.

Vecteur par excellence des valeurs environnementales, le Droit international de l'environnement porte en lui quelques ébauches: il a su renouveler ou développer une large part du Droit International Public par la création

d'un grand nombre d'accords internationaux, affirmer la place de la soft law, trouver une place à l'action des ONG, développer des techniques de contrôle non juridictionnel pour garantir l'effectivité de ce droit, et finalement relancer la problématique de la gouvernance mondiale grâce

à l'affirmation d'un ordre public écologique. Même si ce droit encore jeune reste bien imparfait (financement, enjeux institutionnels...), il a au moins le mérite d'avoir placé l'accent sur la réponse nécessairement internationale qu'il nous faut trouver aux enjeux actuels.

Cet ouvrage, publié dans la collection "Les cahiers du CRIDEAU", présente de manière synthétique l'ensemble des rapports entre le cadre global que constitue le Droit international public et la branche particulière du Droit de l'Environnement.

PULIM

39C, rue Camille Guérin - 87031 LIMOGES cedex

Tél. : 05 55 01 95 35 - Fax : 05 55 43 56 29

www.pulim.unilim.fr

"L'EAU MAG" : ALLONS-NOUS MANQUER D'EAU ET D'ÉNERGIE ?"



Dans son n° 10, la revue de l'École Française de l'Eau présente un dossier sur l'eau et l'énergie. Manquons-nous demain d'eau et d'énergie ? Des exemples de réalisations destinées à préserver ces ressources sont exposés: constructions HQE (Haute Qualité Environnementale, avec réduction de la consommation d'eau et de la pollution de l'eau et des sols durant les chantiers, recours à des eaux

non potables (récupération des eaux pluviales), assainissement des eaux usées sur la parcelle, systèmes limitant

la consommation d'eau), récupération de chaleur via les réseaux d'assainissement, microcentrale hydroélectrique fonctionnant avec les eaux usées ...

Les technologies progressent et les initiatives se multiplient, pour préserver ces deux ressources naturelles, indispensables à la vie sur terre.

UIEE - UNION DES INDUSTRIES ET ENTREPRISES DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT

10 rue Washington - 75008 PARIS

Tél. : 33 (0)1 45 63 70 40 - Fax : 33 (0)1 42 25 96 41

www.french-water.com

RÉSEAU ASIATIQUE DES ORGANISMES DE BASSIN - "NARBO" 3^{ème} Assemblée Générale - Solo - Surakarta (Indonésie) - 20-22 fév. 2008

Le "NARBO" (Network of Asian River Basin Organizations) a tenu sa 3^{ème} Assemblée Générale du 20 au 22 février dernier à Solo-Surakarta (Indonésie).

Près d'une centaine de Délégués a assisté aux débats qui ont porté sur le plan d'actions 2008-2009 du "NARBO" et la révision de sa charte. Des visites techniques d'installations hydrauliques sur la rivière Bengawan Solo, le plus long cours d'eau de l'île de Java, ainsi que des rencontres avec des usagers de l'eau et des décideurs locaux ont permis aux participants de percevoir les réalités du terrain.

Plan d'actions 2008-2009

Il a été décidé de poursuivre les activités engagées dans les domaines de la formation à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), la préparation d'ateliers thématiques, les travaux sur le benchmarking et le programme de jumelage, avec l'appui, en particulier, de la Banque Asiatique de Développement et la Coopération Japonaise.

Un effort d'information sur les activités du Réseau doit être mené auprès des Membres, via le site Web et la newsletter. D'autres activités pourront être engagées, dans le domaine de la GIRE, lorsque les conclusions du Sommet de l'Eau Asie-Pacifique, qui s'est tenu en décembre 2007 au Japon, seront officiellement diffusées.



Révision de la charte

Il a été décidé que le Président devienne Conseiller Spécial à l'achèvement de son mandat. Il pourra conseiller le nouveau Président et le Secrétariat pour la promotion et le renforcement des activités du "NARBO".

Le Président pourra engager un chargé de mission pour représenter et promouvoir le "NARBO", ses objectifs et ses activités dans la région et le monde, particulièrement auprès des décideurs, des administrations, des médias et du grand public.

Le "NARBO" regroupe 65 Membres : 22 Organisations de Bassin, 17 Représentants des Etats, 25 Partenaires Régionaux, 1 Agence de Coopération pour le Développement.

M. Jean-François Donzier, Secrétaire du RIOB, a été invité à participer à cette Assemblée Générale, devant laquelle il a présenté une communication sur les progrès de la gestion des bassins dans le Monde et une proposition de renforcer les liens et la coopération entre les deux Réseaux.

NARBO - Japan Water Agency (JWA)
SAITAMA CITY, 330-6008 (Japon)
Tél. : +81-48-600-6553 - Fax: +81-48-600-6509
www.narbo.jp

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DU RIOB

En 2008, le RIOB est organisateur ou partenaire des principaux événements suivants :

- **12 - 13 mai** : Commission du Développement Durable Session UE : Le financement de la GIRE par Bassin - Nations Unies - New-York - USA
- **4 - 6 juin** : Colloque International : Gestion des phénomènes hydriques extrêmes - Session EURO-RIOB : 1^{ers} enseignements de l'application de la Directive-Cadre sur l'Eau - ECWATECH - Moscou - Russie
- **16 - 21 juin** : 4^{ème} Conférence Internationale CERR pour la Restauration des Rivières - Venise - Italie
- **7 - 10 juillet** : Exposition Internationale sur l'Eau Tribune de l'Eau - Saragosse - Espagne

- **1^{er} - 3 septembre** : Assemblée Générale de l'IWRA Session : Gestion des eaux transfrontalières - Montpellier - France
- **4 - 5 septembre** : Colloque de l'IWA : Bassins fluviaux - Budapest - Hongrie
- **2 - 4 octobre** : "EURO-RIOB 2008" : "Les Organismes de Bassin Européens se mobilisent pour l'application de la Directive-Cadre sur l'Eau - Sibiu - Roumanie
- **19 - 21 novembre** : Assemblée Générale du Réseau Latino-américain des Organismes de Bassin (RELOB) - Rio de Janeiro - Brésil

Et bien sûr du 16 au 22 mars 2009 :
5^{ème} Forum Mondial de l'Eau - Istanbul - Turquie

Inscrivez-vous : www.riob.org



Le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie
du Développement Durable
et de l'Aménagement du Territoire



L'Office National de l'Eau
et des Milieux Aquatiques
(ONEMA)



Le Ministère de l'Agriculture,
et de la Pêche



Les 6 Agences de l'Eau



Le Ministère de la Santé
de la Jeunesse et des Sports
(Direction Générale de la Santé)



Le Réseau International
des Organismes de Bassin



Le Ministère des Affaires Etrangères
(Direction Générale de la Coopération Internationale
et du Développement)



Le Système Euro-Méditerranéen
d'Information dans le Domaine
de l'Eau

NOS PARTENAIRES



LES PROCHAINES "JOURNÉES DE L'OIEAU"

"Les journées de l'OIEau" visent à apporter un éclairage concret et pratique sur des sujets d'actualité. Elles sont animées par des intervenants expérimentés qui leur donnent une orientation professionnelle, en s'appuyant sur des témoignages et des retours d'expériences du terrain.

Elles s'adressent aux élus et aux cadres des collectivités locales, des associations ou des bureaux d'études, aux distributeurs d'eau, aux industriels de toute la France.

Les 2 prochaines journées sont programmées :

- **le 22 mai à Paris, thème : "Impact de la Loi sur l'eau sur la gestion administrative et financière des services eau et assainissement".**

Au programme de la journée :

- La présentation et les enjeux de la nouvelle Loi sur l'Eau de 2006,
- Les conséquences pour les collectivités du nouveau cadre réglementaire des compétences Eau et Assainissement,
- L'amélioration des moyens de contrôle des services d'eau et d'assainissement,
- La récupération des eaux de pluies : les mesures financières incitatives,
- Les conséquences sur le financement des services,
- La confirmation du rôle intercommunal pour la gestion de l'Eau,
- Le renforcement de la transparence du service public,
- Les nouvelles aides financières aux investissements.

- **le 19 juin à Lyon, thème : "Utilisation des eaux de pluies : Nouveautés et retours d'expériences".**

Les nouvelles dispositions législatives instituent une taxe pour la collecte, le transport, le stockage et le traitement des eaux de pluie et la défiscalisation des investissements pour la mise en place des équipements d'utilisation des eaux de pluie.

Quelles sont les contraintes réglementaires, techniques, sanitaires et financières liées à l'utilisation des eaux de pluie ? Quels seront les impacts pour les Services Eau et Assainissement des Collectivités ?

Au programme de la journée :

- Enjeux et aspects réglementaires de l'utilisation des eaux de pluie,
- Techniques d'utilisation,
- Utilisation des eaux de pluie dans les bâtiments et dans le secteur industriel,
- Impacts sanitaires,
- Aspects économiques,
- Retours d'expérience et études de cas.



Inscription : a.giry@oieau.fr

www.oieau.org

Le monde de l'eau sur Internet

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - CNFME

22 rue Edouard Chamberland - 87065 LIMOGES Cedex

Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 11 47 01

cnfme@oieau.fr

www.oieau.org/cnfme

INFORMATION EAUX

Bimestriel - 6 numéros/an

Directrice de la publication : Christiane RUNEL

Rédacteur : Didier DELAGE

Maquette : Frédéric RANSONNETTE

Abonnements : Nathalie CHAILLOU

Abonnement 1 an

France : 454,48 Euros TTC

Etranger : 380,00 Euros

Office International de l'Eau

Centre National d'Information et de Documentation sur l'Eau

15, rue Edouard Chamberland

87065 Limoges Cedex

Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47

Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48

E-Mail : eaudoc@oieau.fr

Numéro Paritaire : AD 234

ISSN : 0012-9003 - 54^{ème} année



Les Cahiers Techniques

Des guides techniques, pratiques et pédagogiques à l'usage des professionnels de l'eau et de l'assainissement



- | | |
|---|---|
| 1 Les pompes centrifuges | 10 La chloration des eaux |
| 2 Recherche de fuites (EP) | 11 La télégestion des réseaux |
| 3 Réactifs de traitement d'eau potable | 12 La pose des canalisations (EP) |
| 4 Instruments de mesure | 14 L'eau d'alimentation des générateurs de vapeur |
| 5 Le comptage | 15 Les pompes, démarrage, arrêt, variation de vitesse |
| 6 La robinetterie (EP) | 16 Le dioxyde de chlore |
| 7 Réseaux d'assainissement | 17 La surpression |
| 8 Nitrification, dénitrification, déphosphatation | 18 Le pompage des eaux usées |
| 9 L'ozonation des eaux | 19 L'alimentation en eau potable |
| | HS Qu'est-ce que l'épuration ? |



Office International de l'Eau

Renseignements - Commandes :
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48
Mail : eaudoc@oieau.fr - Web : www.oieau.org